



Située au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Sauveur, avec une population de 11 597 habitants, un budget de près de 38 M\$ ainsi qu'une évaluation foncière de près de 4 G\$, est reconnue pour le dynamisme de son développement économique et touristique. La Ville de Saint-Sauveur désire combler deux postes au Service des travaux publics :

Journalier(ère)s parcs et espaces verts Postes permanents à temps complet

Description sommaire

Relevant d'un superviseur au Service des travaux publics, le journalier parcs et espaces verts exécute des travaux comportant l'accomplissement de tâches manuelles diversifiées concernant l'entretien des parcs, des terrains de jeux, des places publiques, du réseau routier et piétonnier et des aménagements paysagers et floraux. **Les deux personnes salariées permanentes parcs et espaces verts embauchées à l'occasion de ce concours exerceront particulièrement les fonctions relatives à la signalisation sur la voie publique tout au long de l'année, et participeront au pelletage manuel et au déneigement en saison hivernale.**

Principales responsabilités

- Agir à titre de signaleur sur la voie publique pour assurer la sécurité et la circulation lors des travaux de voirie. Installer la signalisation temporaire requise.
- Ramasser les déchets, papiers, verre brisé, feuilles mortes et autres rebuts dans les parcs, terrains de jeux, places publiques et réseaux routiers et piétonniers. Vider les poubelles publiques.
- Effectuer la coupe de gazon, couper des arbres, tailler des branches d'arbres, épandre des engrais et insecticides, arroser les pelouses des aménagements floraux et des arbustes.
- Exécuter des travaux de terrassement et d'aménagement paysager. Entretien des jardins et plates-bandes.
- Transporter du matériel nécessaire à la tenue d'événements publics. Installer et enlever les tréteaux, les barrières de contrôle de foule, les cônes indicateurs, etc.
- Installer le mobilier urbain et les équipements et accessoires des parcs et terrains de jeux.
- Participer à l'exécution des divers travaux nécessaires pour l'opération des patinoires, enlever la neige et assurer le bon état de la surface de glace.
- Participer au déneigement (manuel) des édifices publics et autres.
- Agir à titre de préposé à l'écocentre.

Qualifications et exigences

Les candidats recherchés possèdent un diplôme d'études secondaires (DES) ou une attestation d'équivalence de niveau de scolarité du secondaire (AENS) obtenue suite à la réussite du TENS, sont travailleurs et responsables, en bonne condition physique, aiment le travail en équipe et sont habiles à effectuer différents travaux manuels et à se servir de divers outils et appareils. Un permis de conduire de classe 5 valide est exigé.

Salaire et conditions de travail

Les conditions de travail sont établies en fonction de la convention collective et les avantages sociaux comprennent notamment des assurances collectives, un régime de retraite, des congés sociaux et congés annuels payés, des absences payées en cas de maladie ou accident et un PAE. L'échelle salariale est composée de 5 échelons et débute à 22,55 \$ (salaire 2023). La semaine normale de travail est de 39,75 heures.

Si vous désirez vous joindre à l'équipe du Service des travaux publics de la Ville de Saint-Sauveur et travailler dans une ville de montagnes, de lacs et de grands espaces, à seulement 45 minutes de Montréal, faites-nous parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **au plus tard le 28 avril 2024** par courriel à l'adresse rh@vss.ca ou en remplissant le formulaire sur notre site Internet.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toute autre communauté culturelle. À noter, le masculin est utilisé dans l'objectif d'alléger le texte. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.